



## COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023D038

#### SEANCE DU 4 SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le **4 SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI-André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON-Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Gauthier SCHNEIDER-Sandra MALENFANT-Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX.

Représentés : Martine MARTY : procuration à Charline PHILIPPON ;  
Yannick MILLERET : procuration à Marcel BERTINO ;  
Sindy JACQUET : procuration à Laurence DIERNAZ ;  
Valérie BENEDETTO : procuration à Nathalie BRAUN.

**Nombre de conseillers : 15**

**Présents :11**

**Votants : 15**

**Date de convocation du conseil municipal : 28/08/2023**

**Secrétaire de séance : Sandra MALENFANT**

#### RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE

Madame le maire rappelle à l'assemblée que par arrêté préfectoral du 23 mai 2018, la commune de la Chambre a été autorisée à mettre en œuvre un système de vidéoprotection sur 6 sites.

Cette autorisation valable 5 ans doit être renouvelée, par la constitution d'un nouveau dossier de demande auprès du Préfet.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTESTE** de l'intérêt d'un tel système visant à garantir la sécurité des personnes, la protection des bâtiments publics, la constatation des infractions aux règles de circulation,
- **VALIDE** le maintien de la vidéoprotection, à l'identique, sur la commune et **AUTORISE** Madame le maire à solliciter son renouvellement auprès de la Préfecture.

Pour copie conforme, le maire, Mathilde SONZOGNI.

